

Avignon, le 1^{er} décembre 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Pôle des Elèves
et des Etablissements

Bureau
AED/Contrats Aidés

Dossier suivi par
Yasmine BROYER
Téléphone
04 90 27 76 93
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
yasmine.broyer
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Objet : Modalités de gestion des accompagnants des élèves en situation de handicap.

Référence : Circulaire MENESR n° 2014-083 du 8 juillet 2014 parue au BOEN du 10 juillet 2014, relative aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).

Je vous rappelle les termes de ma note de service en date du 4 septembre 2014, publiée au bulletin départemental n° 143 du 12 septembre 2014, relative aux modalités de mise en œuvre du dispositif des AESH (ex AVS-i, AVS-co, AVS-m) à compter du 1^{er} septembre 2014.

- Gestion administrative

La version ASSED permettant de gérer administrativement les AESH devait être livrée par les services centraux fin septembre / début octobre 2014.

Dans l'attente, s'agissant des AESH recrutés en CDD à partir du 1^{er} septembre 2014, ou faisant l'objet d'un renouvellement à compter de cette même date, il convenait d'utiliser les modèles de contrats joints en annexe à la note de service précitée.

Dans le cas où vous auriez déjà procédé à la signature de contrats d'AVS sous statut d'AED, pour des recrutements commençant le 1^{er} septembre 2014, il vous était demandé d'établir de nouveaux contrats en utilisant les modèles joints.

Compte tenu du retard de livraison de l'application, et afin de régulariser la situation des intéressés, je vous prie de bien vouloir établir de toute urgence les contrats des agents en qualité d'AESH, et les transmettre au lycée Ph. de Girard à Avignon, établissement mutualisateur, pour une régularisation financière à compter du 01/09/2014.

Je vous remercie de la mise en œuvre rapide de ces dispositions.

Signé par

Dominique BECK

P1D – le 04/12/2014

**Inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de
directeurs d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée**

Référence : Note de service P1D du 04/12/2014

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative l'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de directeurs d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée.

Attention :

La notice d'inscription dûment complétée et signée devra être transmise au supérieur hiérarchique en **double exemplaire pour le vendredi 19 décembre 2014**, délai de rigueur.

Les candidats joindront pour chaque dossier 2 enveloppes timbrées au tarif urgent, libellées à leur adresse.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré - Moyens - RH



Avignon, le 4 décembre 2014

**Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)**

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Chantal COURTIN

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75

Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et
les professeurs des écoles spécialisées

s/c Mesdames et Messieurs
les inspecteurs de l'éducation nationale
chargés de circonscription

**Objet: Inscription sur la liste d'aptitude aux emplois de directeurs d'établissement
d'éducation adaptée et spécialisée institués par le décret n°74-388 du 08/05/1974.**

Références : Décret n°74-388 du 08/05/1974 (B.O du 23/05/1974)
Circulaire ministérielle n°75-006 du 06/01/1975 (B.O du 09/01/1975)

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les modalités d'inscription sur les listes d'aptitude
aux emplois de direction :

- Ecole élémentaire spécialisée
- Ecole comportant au moins trois classes spécialisées et Ecole d'éducation spéciale,
- Centre médico-psychopédagogique.

I – Conditions exigées

Peuvent être inscrits aux emplois de :

- *Directeur d'école comportant au moins trois classes spécialisées et/ou de centre
médico-psychopédagogique*, les instituteurs et professeurs des écoles :
 - agés de trente ans au moins,
 - titulaire du diplôme de directeur d'éducation adaptée et spécialisée (DDEAS) ou à défaut du DDEAS, justifiant d'au moins huit années de services effectifs dont cinq années dans l'enseignement spécial en qualité d'instituteur et/ou professeur des écoles et titulaire du CAPA-SH. S'agissant de la direction de CMPP, l'option G du CAPA-SH est requise.

II – Candidatures

La liste d'aptitude est annuelle. Les candidats doivent remplir en deux exemplaires la notice d'inscription **au plus tard pour le vendredi 19 décembre 2014** à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription. chargé de les remettre à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, pôle 1^{er} degré – bureau du mouvement – **avant le mercredi 14 janvier 2015**.

Les candidats à plusieurs emplois rempliront deux notices pour chaque emploi sollicité, **et joindront pour chaque dossier 2 enveloppes timbrées au tarif urgent, libellées à leur adresse**.

Les candidats prennent l'engagement d'accepter le poste qui leur sera éventuellement attribué, sous réserve qu'il soit situé dans le département d'origine.

III Les entretiens

Tous les candidats seront convoqués devant la commission académique chargée de proposer les inscriptions sur la liste d'aptitude aux emplois de directeur d'établissement adaptée et spécialisée au titre de l'année scolaire 2015/2016.

signé

Dominique BECK

**NOTICE DE CANDIDATURE A L'EMPLOI DE DIRECTEUR SPECIALISE
RENTREE SCOLAIRE 2015/2016**

DEPARTEMENT : VAUCLUSE

Choix de la spécialité :

- (a) 1 - Ecole élémentaire spécialisée
 (a) 2 - Ecole annexe et école d'application
 (a) 3 - Ecole comportant au moins 3 classes spécialisées et Ecole d'Education spéciale
 (a) 4 - Centre médico-psychopédagogique

FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

NOM - PRENOM :

NOM de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

ETAT CIVIL (b) : Célibataire – Marié(e) – Veuf - Veuve – Divorcé(e)

Nombre d'enfant(s) à charge et date(s) de naissance :

Adresse personnelle pour envoi de la convocation **(f) :**

..... N° Portable :

Mail : Conjoint(e) : Profession

Poste actuel: (Adresse, Téléphone, fax de l'établissement, la classe où le service est assuré).

.....

Date d'installation dans le poste :/...../.....

EN QUALITE DE (b) : Chargé d'Ecole – Adjoint – Directeur d'école

Date d'entrée à l'Ecole normale ou I.U.F.M. :/...../..... Date de sortie :/...../.....

DIPLOMES (c) : B.E B.S.....

B.E.P.C BAC.....

D.D.E.A.S

AUTRES (d).....

TITRES: C.F.E.N..... C.A.P.....

D.E.S.I..... D.P.P.E

C.A.E.A.A. ou C.A.F.I.M.F.....

C.A.E.I. ou C.A.P.S.A.I.S ou C.A.P.A-SH..... Option.....

Ancienneté de Services au 31 décembre dernier (e) :ans.....mois.....jours

Echelon au 31 décembre dernier: Ancienneté dans l'échelon :.....ans.....mois.....jours

2 dernières notes d'inspection :/ 20 date :

...../ 20 date :

- (a) mettre une croix dans la case correspondante à l'emploi sollicité
(b) encadrer en rouge la mention choisie
(c) encadrer en rouge la mention choisie et ajouter la date d'obtention
(d) énumérer en précisant la date d'obtention
(e) service de remplaçant : stagiaire – titulaire
(f) joindre 2 enveloppes timbrées, libellées à vos nom et adresse

ETAT DES SERVICES : (stagiaire-titulaire)

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION	FONCTIONS EXERCEES	Période du..... Au..... inclus	Durée		
			ans	mois	jours
2/4					

DIRECTIONS D'ECOLES successivement assurées :

Dates	nbres de classes	Nom de l'école	localité
du au			

Avez-vous déjà été candidat(e) à une ou des sessions précédentes ?
Si oui, laquelle ou lesquelles ?
.....
.....

VŒUX D'AFFECTATION : (à titre indicatif)

-
-
-
-
-
-

ENGAGEMENT :

Je m'engage à accepter le poste qui me sera éventuellement proposé sous réserve qu'il soit situé dans mon département d'exercice (département d'origine).

A, le

Signature du candidat :

AVIS DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE,
sur les aptitudes du candidat aux fonctions de direction :

1. Ponctualité :.....
Dynamisme :.....
Participation aux œuvres post et périscolaires :.....

2. Qualités de tenue, d'éducation et de caractère :.....

3/4

- Rapports avec l'administration :.....
- Rapports avec les collègues :.....
- Rapports avec les parents d'élèves :.....
- Rapports avec les élèves :.....

3. Intérêt pour le travail administratif et l'organisation :

- Aptitude à s'adapter aux règles administratives.....
.....
- Aptitude à la rédaction administrative et à l'expression orale en public
.....
- Goût pour les responsabilités
.....
- Qualités d'animateur
.....

APPRECIATION GENERALE ET CONCLUSION :

Date et signature :

AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE :

Date et signature :

P1D – le 04/12/2014

**Stages de spécialisation CAPA-SH
Année scolaire 2015/2016**

Référence : Note de service P1D du 04/12/2014

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative à la formation préparant au CAPA-SH pour l'année scolaire 2015/2016.

Attention :

Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le vendredi 19 décembre 2014**, délai de rigueur.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 11 décembre 2014 de 17h30 à 18h30 dans les locaux de l'inspection ASH : 164 avenue Saint Tronquet 84130 LE PONTET (Tél. 04 90 32 40 69).

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré - Moyens - RH

Avignon, le 4 décembre 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
1^{er} degré

s/c de Mesdames et Messieurs
les principaux de collège,

s/c de Monsieur le directeur de l'EREA,

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale chargés de circonscription

Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Chantal COURTIN

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.

pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

OBJET : Stages de spécialisation CAPA SH – année scolaire 2015/2016

REFERENCES : Décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004
Arrêté du 5 janvier 2004 publié au journal officiel du 7 janvier 2004

Le décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 a créé le certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH). La formation préparant à cette certification est définie par l'arrêté du 5 janvier 2004.

I) - Conditions de candidature :

Les candidats à une formation au CAPA-SH doivent appartenir au corps des professeurs des écoles ou au corps des instituteurs.

Un entretien aura lieu obligatoirement avec l'IEN de circonscription, dont l'avis fera apparaître :

- les motivations du candidat,
- ses aptitudes à s'insérer dans une équipe de travail,
- ses capacités d'adaptation aux fonctions qu'il sollicite,
- ses capacités à suivre une formation spécialisée dans les conditions prévues par les textes.

Les IEN rappellent lors de cet entretien les obligations auxquelles s'engagent les candidats :

- exercer sur un poste correspondant à l'option préparée,
- suivre l'intégralité des regroupements de formation,
- se présenter à l'examen,
- exercer des fonctions relevant de l'ASH pendant trois années, année de formation comprise.

II) – Options :

Le nombre de départs en stage et les options concernées seront communiqués ultérieurement.

Rappel des options existantes :

- option C : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant,

- option D : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide psychologique auprès des élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives (enseignants en classes d'intégration scolaire ou en établissements adaptés),

- option E : enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique,

- option F : enseignants spécialisés chargés de l'aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adaptés (enseignants en SEGPA),

- option G : enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante rééducative.

Je rappelle que les personnels intéressés ne peuvent être candidats qu'à une seule option.

III) - Conditions de formation :

- les enseignants en formation sont installés à titre provisoire, dès la rentrée scolaire, sur un poste qui correspond à l'option qu'ils ont choisie et qu'ils obtiennent au mouvement,
- la formation dispensée par l'ESPE comporte 400 heures de regroupements organisés en modules,
- trois semaines de cette formation se déroulent durant le troisième trimestre de l'année scolaire précédant celle de l'installation à titre provisoire sur un poste spécialisé,
- pendant l'année d'exercice sur poste spécialisé, les enseignants en formation sont regroupés pour le reste des 400 heures à l'ESPE au cours des deux premiers trimestres de l'année scolaire,
- en dehors des temps de regroupement, ils bénéficient d'un accompagnement et d'un suivi diversifiés de la part des formateurs et des équipes de circonscription.

Quelles que soient les modalités de leur organisation, les trois semaines prévues à l'année N-1 doivent permettre la prise en charge des élèves dès la rentrée scolaire par les enseignants qui suivent la formation.

Les candidats titulaires du CAEI, du CAPSAIS ou du CAPA-SH souhaitant changer d'option peuvent suivre des compléments de formation proposés par l'ESPE.

IV) - Dossiers de candidature :

Le formulaire de candidature, joint en annexe, est à télécharger sur le site Internet de la direction académique : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr>.

Une réunion d'information aura lieu le jeudi 11 décembre 2014 de 17h30 à 18h30 dans les locaux de l'inspection ASH : 164 avenue Saint Tronquet 84130 LE PONTET.

Les dossiers devront être renvoyés au supérieur hiérarchique **pour le vendredi 19 décembre 2014, délai de rigueur.**

Une copie de la demande doit être adressée à la direction académique, P1D, par mail à l'adresse suivante : pole.1d84@ac-aix-marseille.fr .

signé
Dominique BECK



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Vaucluse



DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LES STAGES SPECIALISES
Année scolaire 2015/2016

STAGE DE PREPARATION AU CAPA-SH

Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)

Cocher la case concernée :

ESPE Aix en Provence : OPTION D OPTION F

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

ESPE Lyon : OPTION C OPTION E OPTION G

Sibylle BORREDA
Chantal COURTIN

OPTION C : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44

OPTION D : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives

Fax
04 90 27 76 75

OPTION E : enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique

Mél.
pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

OPTION F : enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des élèves des établissements et sections d'enseignement général et professionnel adapté

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

OPTION G : enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante rééducative

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

NOM PATRONYMIQUE : Prénom :
(en lettres capitales)

NOM D'USAGE :

DATE DE NAISSANCE : LIEU :

ADRESSE PERSONNELLE :
.....
.....

N° de TELEPHONE PERSONNEL :

POSTE OCCUPE EN 2014/2015 :
Nom et adresse de l'école. précisez la ou les classe(s) où le service est assuré :
.....

CIRCONSCRIPTION :

GRADE ET ECHELON :

ANCIENNETE GENERALE DE SERVICES AU 01/09/2015 :

ANCIENNETE GENERALE DANS L'A.S.H. AU 01/09/2015 :

Année scolaire : poste occupé :

Nombres de candidature pour un départ en stage CAPA SH :

Préciser les années :

DIPLOMES PROFESSIONNELS :

.....

.....

TITRE UNIVERSITAIRE :

.....

NOTES D'INSPECTION (les trois dernières) :

Note :/20 Date :

Note :/20 Date :

Note :/20 Date :

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS:

Je m'engage :

1) à me présenter, à l'issue du stage, à l'examen permettant d'obtenir le CAPA-SH,

2) à exercer des fonctions relevant de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation d'handicap pendant trois années consécutives, dans l'option choisie et dans le département au titre duquel l'admission en stage a été prononcée (l'année de formation étant comptabilisée).

A..... , le.....

Signature du candidat :

Original à renvoyer par voie hiérarchique **pour le vendredi 19 décembre 2014**, délai de rigueur, une copie devant être adressée par mail à la direction académique à : **pole.1d84@ac-aix-marseille.fr**

P1D – le 04/12/2014

**Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire (DEPS)
Année scolaire 2015/2016**

Référence : Note de service P1D du 04/12/2014

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi : Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22)
Chantal COURTIN (04.90.27.76.44)

J'attire votre attention sur la note de service citée en référence relative à la formation préparant au DEPS pour l'année scolaire 2015/2016.

Attention :

Le dossier de candidature dûment complété et signé devra être transmis au supérieur hiérarchique **pour le vendredi 19 décembre 2014**, délai de rigueur, accompagné d'une enveloppe libellée à l'adresse du candidat.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du Pôle 1^{er} degré - Moyens - RH

Avignon, le 4 décembre 2014

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du
1^{er} degré

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale chargés de circonscription

s/c de Mesdames et Messieurs
les principaux de collège

s/c de Monsieur le directeur de l'EREA

**Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)**

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA
Chantal COURTIN

Téléphone
04 90 27 76 22
04 90 27 76 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.

pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :

26 rue Notre Dame des 7
douleurs

**OBJET : Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologue scolaire (DEPS)
- année scolaire 2015/2016**

REFERENCE : Décret n° 89-684 du 18 septembre 1989 portant création du diplôme d'Etat de psychologie scolaire et arrêté du 16 janvier 1991 relatif au DEPS.
Note ministérielle du 24 octobre 2014.

Une formation de préparation au DEPS se déroulera conformément aux textes cités en référence durant l'année scolaire 2015/2016. Ce diplôme est délivré aux candidats ayant subi avec succès les épreuves de l'examen à l'issue du cycle de formation théorique en psychologie d'une durée d'un an organisé dans le cadre des centres universitaires de formation au DEPS.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait que la candidature à cette action de formation constitue un acte réfléchi dans la mesure où l'enseignant qui devient titulaire du DEPS à l'issue du stage s'engage à exercer lesdites fonctions pendant une durée de trois années consécutives.

I – Conditions de recevabilité des candidatures :

Conformément aux termes de l'article 3 du décret n°89-684 du 18 septembre 1989 modifié, je vous rappelle que pour être retenue, la candidature doit répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- être fonctionnaire titulaire d'un corps d'enseignant du premier degré,
- avoir effectué trois années de services d'enseignement dans une classe avant l'année de formation étant précisé que les services effectués en tant que « faisant fonction » de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation ne sont pas pris en compte. L'appréciation des 3 années d'enseignement s'effectue au regard de l'effectivité du service en équivalent temps plein,
- justifier de l'obtention de la licence de psychologie avant l'entrée dans le cycle de formation.

II – Formation :

D'une durée d'un an, elle est assurée conjointement par l'ESPE et le département de psychologie de l'Université de rattachement.

Les candidats postulent pour le centre de formation le plus proche de leur résidence administrative. Centre de formation des enseignants de Vaucluse : Lyon

Université de Lyon II - Louis Lumière

Institut de psychologie

Département de psychologie de la santé, de l'éducation et du développement (PSED)

5 avenue Pierre Mendès-France

69676 BRON Cedex.

NB : tout autre souhait d'affectation fait l'objet d'une demande de dérogation dûment motivée soumise à l'accord du directeur académique des services de l'éducation nationale.

III – Constitution du dossier de candidature :

Le formulaire de candidature (annexe 1) est à télécharger sur le site Internet de la direction académique : <http://www.ia84.ac-aix-marseille.fr>, il devra être complété par :

- une lettre de motivation argumentée,
- un CV retraçant le cursus universitaire et, le cas échéant, les formations suivies et les publications réalisées,
- un état de service (annexe 2),
- la copie de la licence de psychologie ou une attestation d'inscription à cette licence,
- la copie de votre dernier rapport d'inspection,
- une enveloppe libellée à l'adresse personnelle du candidat.

Le dossier complet devra être transmis auprès de la circonscription dont vous relevez **pour le vendredi 19 décembre 2014**. A cet effet, vous voudrez bien prendre contact, dans les meilleurs délais, avec votre inspecteur de l'éducation nationale de circonscription aux fins de remplir l'avis circonstancié.

Vous voudrez bien informer le pôle 1^{er} degré de votre candidature, par mail à l'adresse suivante : pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

IV – Traitement des candidatures :

1 - A l'échelon départemental

Après consultation de la commission administrative paritaire départementale, j'arrêterai les candidatures qui seront proposées à la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale. Les enseignants dont la candidature a été retenue seront informés par mes services.

2 - A l'échelon ministériel

Les enseignants désignés au niveau départemental seront convoqués à un entretien professionnel effectué par le centre de formation des psychologues scolaires de l'université de Lyon. A l'issue de la commission administrative nationale qui se tiendra au cours du troisième trimestre de l'année en cours, la liste des candidats admis à suivre le cycle de formation ainsi que leur répartition dans les différents centres de formation sera arrêtée.

V – Situation administrative :

Pendant l'année du stage, l'enseignant est en activité, ses droits et obligations sont identiques à ceux détenus précédemment. Le stagiaire conserve un traitement équivalent à celui perçu à la veille de son départ en formation à l'exception des indemnités versées au titre de l'exercice de fonctions particulières.

Le départ en stage entraîne la perte du poste détenu à titre définitif. Lors de l'année de formation, l'enseignant doit impérativement participer aux opérations de mouvement et faire des vœux uniquement sur des postes de psychologue scolaire.

signé

Dominique BECK



DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LE STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Année scolaire 2015/2016
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

NOM PATRONYMIQUE : Prénom :

NOM D'USAGE :

Date de naissance : Lieu :

Adresse personnelle :
.....
.....

Dossier suivi par Gabriel DUBOC

Sibylle BORREDA Chantal COURTIN

N° de Téléphone personnel :

Adresse électronique :

Téléphone 04 90 27 76 22 04 90 27 76 44 Fax 04 90 27 76 75 Mél. pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

Situation de famille :

Corps/ grade :

Poste actuel :

Diplômes : CAP Diplôme d'instituteur Diplôme d'études supérieures d'instituteur Diplôme de professeur des écoles en cours Licence de psychologie Université de délivrée le Maîtrise / Master 1 de psychologie délivré(e) le Université de DEA / DESS / Master 2 de psychologie délivré le Université de

49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h 13h30 - 16h30

Accès personnes à mobilité réduite : 26 rue Notre Dame des 7 douleurs

Durée des services effectifs d'enseignement au 1er septembre de l'année d'entrée en stage :

Ancienneté dans l'enseignement spécialisé :

Centre de formation demandé :

OBLIGATION DE SERVIR ET DE SE PRESENTER AUX EXAMENS:

Je m'engage à : 1) me présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme d'Etat de psychologue scolaire, 2) exercer sur un poste de psychologue scolaire dans le département de Vaucluse pendant trois années consécutives à l'issue de l'examen.

A....., le.....

Signature du candidat :



DEMANDE DE PARTICIPATION POUR LE STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Année scolaire 2015/2016
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Pôle 1er degré - Moyens - Ressources Humaines (P1D)

ETAT DES SERVICES

Dossier suivi par Gabriel DUBOC

NOM PATRONYMIQUE : Prénom :

Sibylle BORREDA Chantal COURTIN

NOM D'USAGE :

Date de naissance : Lieu :

Téléphone 04 90 27 76 22 04 90 27 76 44 Fax 04 90 27 76 75 Mél. pole.1d84@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers 84077 Avignon cedex 4

Horaires d'ouverture : 8h30 - 12h 13h30 - 16h30

Accès personnes à mobilité réduite : 26 rue Notre Dame des 7 douleurs

Table with 3 columns: Année scolaire, Poste occupé, Observations